

REGIE PERSONNALISEE DE L'ECOLE DU BREUIL

ROUTE DE LA FERME

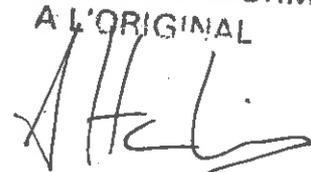
75012 PARIS

Procès-verbal affiché à l'Ecole Du Breuil

Et transmis au représentant de l'État

Le 18 DEC. 2018

COPIE
CERTIFIÉE CONFORME
A L'ORIGINAL



Alexandre HENNEKINNE

Directeur Général

Ecole Du Breuil

Conseil d'administration

Séance du 17 décembre 2018

PROCES-VERBAL DE SEANCE

Le conseil d'administration de la régie personnalisée de l'Ecole Du Breuil s'est réuni à l'Hôtel de Ville le lundi 17 décembre 2018 à 14h11 sous la présidence de Madame Pénélope KOMITES, présidente du conseil d'administration.

Convocation a été adressée par la présidente du conseil d'administration à chacun des membres du conseil d'administration à leur adresse personnelle par lettre recommandée avec accusé de réception dans le délai des cinq jours francs prévu par l'article 8.3 des statuts de la régie personnalisée.

Sont présents à la séance les membres suivants :

Représentants du Conseil de Paris : Mme Pénélope KOMITES, Mme Annick OLIVIER, Mme Joëlle MOREL, Mme Raphaëlle PRIMET, M. Alexandre VESPERINI ; Personnalités qualifiées : M. Nicolas DURAND, M. Jean-Claude LONCLE, Mme Sophie REVEL-MOUROZ ; Représentants des apprenants : Claire DAOUDI, Matthieu ZELTNER-GALLETY.

Membres absents : M. Didier GUILLOT, Mme Marie-Christine LEMARDELEY, Mme Valérie MONTANDON, Mme Edith GALLOIS ; M. Grégoire BLEU, M. Jean-Pierre GUENEAU, M. Marc LOISELEUR,

Membres absents ayant donné pouvoir :

- Marie-Christine LEMARDELEY à Pénélope KOMITES
- Édith GALLOIS à Alexandre VESPERINI

Après avoir constaté le quorum des membres présents, la présidente du conseil d'administration ouvre la séance.

Mme Annick OLIVIER, conseillère de Paris est désigné secrétaire de séance par les membres du conseil d'administration à l'unanimité.

II- Examen des points portés à l'ODJ présentés

1 – Approbation du compte rendu du conseil d'administration du 1^{er} octobre 2018

Le compte-rendu est adopté à la majorité, 1 abstention (M. DURAND)

2 – Choix du vote du budget par nature

- Exposé des motifs et délibération 2018- 2

La délibération est adoptée à l'unanimité.

3 – Instauration du cadre budgétaire de la régie personnalisée de l'Ecole Du Breuil

- Exposé des motifs et délibération 2018-3
- Annexe à la délibération : régie personnalisée de l'Ecole Du Breuil, cadre du budget primitif

La délibération est adoptée à l'unanimité.

4 – Approbation du budget primitif 2019 de l'École Du Breuil

- Exposé des motifs et délibération 2018-4

Un amendement technique est présenté en séance.

La délibération et l'amendement technique sont à la majorité, 2 abstentions (Mme MOREL, Mme PRIMET).

5 – Fixation des tarifs et redevances de l'Ecole Du Breuil

- Exposé des motifs et délibération 2018-5

La délibération est adoptée à l'unanimité.

6 – Gestion des amortissements

- Exposé des motifs et délibération 2018-6

La délibération est adoptée à l'unanimité.

7 – Autorisation de poursuites et autorisation de signature d'une convention avec la Préfecture de Paris en vue de la dématérialisation de la transmission des actes

- Exposé des motifs et délibération 2018-7
- Exposé des motifs et délibération 2018-8

La délibération 2018-7 est adoptée à l'unanimité.

La délibération 2018-8 est adoptée à l'unanimité.

8 - Autorisation de création de la régie d'avance et de recettes

- Exposé des motifs et délibération 2018-9

La délibération est adoptée à l'unanimité.

9 – Création des emplois de la régie personnalisée de l'Ecole Du Breuil

- Exposé des motifs et délibération 2018-10

La délibération est adoptée à l'unanimité.

10 - Institution du régime indemnitaire en faveur du personnel de la régie personnalisée de l'Ecole Du Breuil et dispositif de prestations sociales offert aux agents de la régie personnalisée de l'Ecole Du Breuil

Le projet de délibération 2018- 11: régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel en faveur des personnels de la régie personnalisée de l'Ecole Du Breuil est adopté à l'unanimité.

Le projet de délibération 2018- 12: régime indemnitaire des personnels techniques de la régie personnalisée de l'Ecole Du Breuil et montants de référence est adopté à l'unanimité.

Le projet de délibération 2018- 13: régime indemnitaire des professeurs certifiés de l'Ecole Du Breuil est adopté à l'unanimité.

Le projet de délibération 2018-14 : attribution d'une Nouvelle Bonification Indiciaire (NBI) à certains fonctionnaires de la régie personnalisée de l'Ecole Du Breuil est adopté à l'unanimité.

Le projet de délibération 2018-15: institution de primes, Indemnités et rémunérations accessoires liées à des fonctions ou sujétions particulières en faveur des personnels de la régie personnalisée de l'Ecole Du Breuil est adopté à l'unanimité.

Le projet de délibération 2018-16 : Dispositif de prestations sociales offert aux agents de la régie personnalisée de l'Ecole Du Breuil est à l'unanimité.

11 – Institution du régime du temps de travail des personnels de l'Ecole Du Breuil

Le projet de délibération 2018- 17: transposition aux agents de l'Ecole Du Breuil du protocole d'accord cadre du 3 juillet 2001 relatif à l'aménagement/réduction du temps de travail et à l'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail est adopté à l'unanimité.

Le projet de délibération 2018- 18: transposition aux agents de l'Ecole Du Breuil de la délibération 2001 DRH 159 portant approbation du règlement pour l'application de l'horaire variable dans le cadre de la mise en œuvre de l'aménagement et de la réduction du temps de travail à la Ville et au Département de Paris est adopté à l'unanimité.

Le projet de délibération 2018- 19: transposition aux agents de l'Ecole Du Breuil de la délibération 2001 DPJEV 99 fixant les modalités d'organisation du travail des personnels ouvriers, des régisseurs et suppléants de la Direction des Parcs jardins et Espaces Verts, en application du protocole d'accord cadre relatif à l'aménagement/réduction du temps de travail et à l'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail des agents de la Ville et du Département de Paris est adopté à l'unanimité.

Le projet de délibération 2018-20 : fixation des obligations de service des professeurs de la régie personnalisée de l'Ecole Du Breuil est adopté à l'unanimité.

12 – Cadre de l'emploi fonctionnel de Directeur général de l'Ecole Du Breuil et échelonnement indiciaire

Le projet de délibération 2018-21 : fixation des conditions de nomination, d'avancement et de rémunération dans l'emploi de directeur général de la régie personnalisée de l'Ecole Du Breuil est adopté à l'unanimité.

13 – Approbation de dix conventions de mise à disposition de moyens et de services entre les directions de la Ville de Paris et la régie personnalisée de l'École Du Breuil

Le projet de délibération 2018-22: approbation de dix conventions de mise à disposition de moyens et de services entre les directions de la Ville de Paris et la régie personnalisée de l'École Du Breuil est adopté à l'unanimité.

14 – Approbation d'une convention avec l'AGOSPAP

Le projet de délibération 2018- 23: autorisation de délégation de signature pour la convention avec l'Association pour la gestion des Œuvres Sociales du Personnel des Administrations Parisiennes (AGOSPAP) est adopté à l'unanimité.

15– Création d'une commission d'appels d'offres

Le projet de délibération 2018- 24 : création d'une commission d'appel d'offres est retiré de l'ordre du jour.

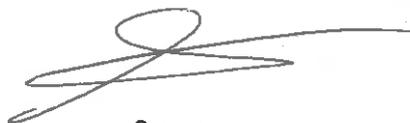
17 - Approbation du règlement intérieur du conseil d'administration

Le projet de délibération 2018- 25 : approbation du règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

La séance est close à 16h46.

Ont signé le présent procès-verbal :

- Madame Pénélope KOMITES, Présidente du conseil d'administration de la Régie personnalisée de l'Ecole Du Breuil
- Madame Annick OLIVIER, conseillère de Paris, Secrétaire de séance


A. Olivier

